



DECLARATION LIMINAIRE CAP LOCALE DU 10 JUIN 2010

Le mouvement national définitif de mutation de la catégorie C au 1er septembre 2010, est paru le 20 mai 2010.

Pour rappel, face au projet catastrophique présenté par l'administration, les représentants du personnel ont décidé la rédaction d'une pétition pour appeler à la mobilisation de tous.

Devant la crainte de voir la mobilisation s'amplifier la direction générale a décidé de réunir une délégation de représentants du personnel.

Lors de cette réunion nous avons obtenu l'engagement de l'administration d'anticiper dans les suites du mouvement général :

- le recrutement a minima de 100 lauréats de la liste complémentaire pour début décembre ;
- la prise en compte des départs en retraite prévus pour avril et mai 2010 ;

A la parution du mouvement définitif, nous constatons que le projet a été amélioré :

- Le taux de satisfaction hors réorganisation est de 42% (27,4% au projet) ;
- 45 directions sont fermées à toutes arrivées de l'extérieur (73 au projet) ;
- 303 rapprochements externes sont toujours en attente (347 au projet) ;
- 156 mutations de l'Île de France vers la province (dont 72 au projet) ;
- 56 lauréats du concours C affectés en province sur des postes ouverts ou en rapprochement externe (mouvement définitif prévu le 31 mai) ;
- 238 mutations d'une direction de province vers une autre (dont 129 au projet) ;
- 217 mutations internes en province (dont 68 au projet).

Ce résultat est à mettre à l'actif de la mobilisation des agents et des représentants des personnels. La pétition a réuni très rapidement et en période de vacances scolaires environ 10 000 signatures.

Bien que les élus aient pleinement joué leur rôle en mettant tout en oeuvre pour forcer l'administration à améliorer le mouvement, ils ne sont pas satisfaits. 1 555 agents n'ont pas obtenu satisfaction et de nombreuses situations personnelles difficiles n'ont pas trouvé de solution.

L'accumulation des suppressions d'emplois à la DGFIP (plus de 18 000 en dix ans) cause des dégâts considérables, dégradant les conditions de vie au travail, mettant en péril les missions publiques, et bloquant les mutations.

La situation de l'emploi dans notre administration est de plus en plus catastrophique

L'engagement de recruter a minima 100 lauréats de la liste complémentaire du concours 2009 n'est pas suffisant.

Les élus de la CGT exigent le recrutement de l'ensemble de cette liste. La CGT exige la création d'emplois nécessaire à l'accomplissement des missions et invite les agents à s'inscrire dans les actions à venir pour faire aboutir leurs revendications.

Nous dénonçons les modes de calculs utilisés qui tendent à minorer l'impact réel des suppressions d'emplois.

Avec l'utilisation du TSM comme support de calcul des effectifs, l'administration privilégie les logiques budgétaires et les calculs d'apothicaires.

On taille d'abord dans les effectifs pour ensuite traiter les dysfonctionnements générés qui viennent bloquer le fonctionnement des services.

Les charges de travail pesant sur les agent(e)s ne sont plus prises en compte.

A cela s'ajoute, l'empilement de réformes vécues par les collègues et subies par les usagers effectuées pour soit-disant moderniser les rouages des services publics.

Mais est-il vraiment moderne de légiférer, de démanteler le service public fiscal pour exonérer toujours plus les riches d'impôts, encourager la spéculation financière et faire peser toute la pression fiscale sur les salariés dont plus de la moitié en France gagnent moins de 1 500 euros par mois.

Aujourd'hui en détruisant les emplois à la DGFIP et dans tous les services publics, le gouvernement encourage l'enracinement de la crise systémique.

Même si la Direction Générale n'hésitent plus à présenter le dogme des suppressions d'emplois comme un mouvement intangible, elles tentent néanmoins de dissimuler leurs impacts en procédant à une ré-écriture des chiffres.

En Haute-Garonne, alors que le TSM élaboré en Janvier à l'occasion du CTP faisait état de 23 suppressions d'emplois de C au 1er septembre, nous constatons un déficit réel de 35 postes.

Rappelons qu'en Septembre 2008, le SNADGI CGT estimé à 143 le nombre d'emplois manquant sur la Direction des Services Fiscaux de la Haute-Garonne.

Nous enregistrons au total 55 départs décomposés entre les agent(e)s reçus au concours, les passages en liste d'aptitude, les départs à la retraites, les mutations hors département et les collègues basculant sur CHORUS contre seulement 20 arrivées sur le département.

Le taux de non-remplacement atteint donc 64% !!!

Alors même que le TSM affiche un excédent de 5,6 emplois, le Directeur Régional avouait en Avril qu'il manquait 8 emplois de catégorie C !!!

Par quel tour de passe passe aboutit t'-on à ce résultat !?

S'agissant de CHORUS, le Directeur Régional nous avait garantie qu'aucune suppressions d'emploi ne viendrait impacter les services. Pourtant à la lecture du TSM, nous ne constatons aucune création d'emploi venant en compensation.

Par ailleurs, comment peut-il affirmer cela alors même que les emplois budgétaires ne seront affectés à CHORUS que lors du CTP Emplois de fin décembre 2010.

Le Directeur Régional sait pertinemment que le calibrage des emplois ainsi que la répartition par catégorie reste à déterminer.

Pourquoi alors de telles certitudes si ce n'est pour anticiper de nouvelles suppressions d'emploi sur le prochain mouvement.

Pendant que la Direction Générale jongle allègrement pour élaguer toujours plus d'emplois. La colère monte dans des services toujours plus en souffrance.

Nous aurons l'occasion dans nos débats d'y revenir en détail.

Nous ne nous livrerons pas ici à un examen détaillé du TSM qui nous apparaît pour les raisons développées en amont en dessous de la réalité.

A l'issue de cette CAP, la CGT exige des engagements clairs en matière d'emploi. Des créations doivent intervenir sans délai pour permettre des conditions normales d'exercice des missions.